



Ville d'Hérouville-Saint-Clair  
www.herouville.net

Hérouville Saint-Clair, le 07 mai 2021

## COMMUNIQUE DE PRESSE

### **Rodolphe THOMAS, maire d'Hérouville Saint-Clair, interpelle le Préfet du Calvados au sujet de la pénurie d'inspecteurs du permis de conduire dans le Département**

**La pénurie d'inspecteurs du permis de conduire dans le Département du Calvados constitue un frein majeur pour les usagers, jeunes et adultes, dont l'avenir professionnel est conditionné par l'obtention du permis de conduire, pour suivre une formation ou obtenir un emploi.**

Ce phénomène s'est accentué avec la crise sanitaire qui a empêché la venue d'inspecteurs en renfort d'autres départements. Dans le Calvados, le nombre d'inspecteurs est inférieur à la moyenne nationale et les ouvertures de postes insuffisantes au regard des besoins de mobilité exprimés par la population.

A cette situation s'ajoute la difficulté pour les personnes ayant échoué une première fois à l'examen. On pourrait légitimement penser qu'elles sont prioritaires pour repasser rapidement leur permis, mais ce n'est pas le cas. Les délais d'attente peuvent excéder plus d'un an avant de proposer aux candidats une séance de rattrapage à l'examen. Ce dysfonctionnement pénalise les candidats au permis à plusieurs titres : ils doivent se payer un nombre d'heures de conduite supplémentaires pour ne pas perdre la main, ce qui contribue à renchérir le coût total du permis.

Aussi, il semblerait que le nombre de places pour le passage du permis soit accordé aux auto-écoles en fonction de la réussite au permis des candidats. Cette mesure est très incomprise par les professionnels du secteur et pénalise, de fait, les publics en difficulté.

Les organismes de formation sont même contraints de mettre en place des modules de conduite supervisée pour répondre à la demande, mais cette solution n'est pas adaptée aux publics concernés. Et les usagers sont dans l'incapacité de pouvoir se déplacer pour répondre à leurs besoins. Certains sont obligés d'acheter des voitures sans permis pour accéder à un emploi ou à une formation éloignée de leur domicile.

Rodolphe THOMAS attire également l'attention de monsieur le Préfet sur les difficultés rencontrées par les auto-écoles à vocation sociale qui ont pour mission d'insérer des publics déjà fragilisés socialement et qui ne disposent plus de places en quantité suffisante pour leurs publics. Ce manque de moyens pénalise fortement l'insertion sociale et professionnelle des jeunes publics déjà en situation de précarité.

Ces défaillances cumulées contribuent à créer un climat de tension exacerbé entre les responsables des auto-écoles et les candidats au permis qui ne comprennent pas toujours les difficultés rencontrées par les dirigeants pour obtenir des places d'examens.

Au vu des enjeux de mobilité particulièrement importants pour les publics jeunes et adultes sur notre territoire, Rodolphe THOMAS souhaite que monsieur le Préfet du Calvados puisse remédier à cette situation tendue dans les meilleurs délais en débloquant des moyens supplémentaires auprès de ses services, d'une part, et qu'il puisse relayer les préoccupations des professionnels du secteur auprès du Ministre de l'Intérieur, d'autre part, afin qu'une solution pérenne soit trouvée dans l'intérêt du plus grand nombre.

Contacts presse : Cabinet du maire d'Hérouville Saint-Clair, tél. : 02 31 45 33 14.  
Courriel : [cabinet@herouville.net](mailto:cabinet@herouville.net)